

ABONNEMENT.
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 20
 Trois mois 12

En l'abonné :
 Chez tous les Libraires
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 39.
 A EWIG,
 Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

8 Décembre 1877.

A VERSAILLES.

7 décembre, 2 h. 35, soir.

La gauche est dans le plus grand désarroi. Tout est rompu depuis dix heures et demie.

Le comité des dix-huit s'est réuni à une heure à Versailles. Ce comité voulait deux de ses membres dans le cabinet. M. Dufaure a refusé tout portefeuille. C'est sur M. Léon Say que roulent les débris de la combinaison.

Le Maréchal était allé jusqu'à accepter M. Freycinet dans le conseil. En ce moment, M. Léon Say est avec le Maréchal.

M. Léon Renault organise des conciliabules dans les couloirs, avec les députés les plus intransigeants de la gauche.

Les groupes de la droite se tiennent dans l'attitude la plus réservée.

Ceux qui approchent de plus près le Maréchal se refusent à admettre qu'il aille jusqu'au bout des concessions exigées par les gauches.

M. Gambetta veut une solution sans la moindre équivoque. « TOUT OU RIEN, » est son programme.

Il n'y avait qu'un député de la droite hier à la réception du Maréchal, à Versailles, c'était M. Pichon, l'ami personnel du Président.

La combinaison Dufaure aurait eu certainement contre elle 400 voix de la gauche et 150 voix de la droite, il restait en minorité.

Une déclaration de la droite est toute prête contre tout cabinet de soumission.

3 heures 15.

Le bruit court que M. Dufaure n'avait accepté de former un cabinet qu'à la condition qu'il aurait le portefeuille de la justice et la présidence du conseil.

La gauche ayant repoussé cette prétention, M. Dufaure aurait renoncé à composer un ministère. Si la combinaison Léon Say réussit, M. Léon Say aura la présidence du conseil.

Un député républicain disait tout à l'heure dans les couloirs : « L'essentiel est de brouiller le Maréchal avec les conservateurs et de lui enlever toute autorité morale en le déshonorant devant le pays ; alors le Maréchal sera notre prisonnier et nous en ferons ce que nous voudrons. »

Les conservateurs témoignent hautement leur indignation.

On ne prévoit rien de sérieux en séance.

3 heures 25.

On dit que les gauches ont chargé M. Léon Say d'exiger du Maréchal le remplacement du général de Rochebouët par le général Berthaut, et la nomination de M. Freycinet comme sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre.

Le Maréchal aurait refusé.

Les députés de la droite se préoccupent de dégager la responsabilité qu'ils ont prise devant les fonctionnaires de leurs circonscriptions respectives en se portant garants de l'efficacité de la promesse faite par le Maréchal qu'il n'abandonnerait jamais les

fonctionnaires fidèles à leur devoir dans un moment difficile.

Aucune mesure n'a encore été adoptée pour atteindre ce résultat.

4 heures.

Le bruit se répand que M. Dufaure a de nouveau accepté de former un ministère.

On fait circuler la liste suivante :

Intérieur : M. de Marcère ou M. Bardoux.

Justice : M. Dufaure.

Finances : M. Say.

Guerre : le général Berthaut.

Marine : l'amiral Fourichon.

Instruction publique : M. Waddington.

Travaux publics : M. Freycinet.

Commerce : M. Teisserenc de Bort.

Affaires étrangères : M. Laboulaye.

La commission chargée d'examiner les propositions Bardoux et Millaud sur le colportage a nommé M. Millaud rapporteur.

4 heures 10.

Un député de la gauche vient d'apporter la liste suivante, qui aurait été composée par M. Dufaure :

Intérieur : M. de Marcère ;

Finances : M. Léon Say ;

Guerre : M. le général Gresley ;

Marine : M. l'amiral Pothuau ;

Instruction publique : M. Waddington.

Cultes : M. Bardoux.

Commerce : M. Teisserenc de Bort.

Travaux publics : M. Freycinet.

Affaires étrangères : M. Laboulaye.

Sous-secrétaire d'Etat à la justice : M. Jozon.

Sous-secrétaire à l'intérieur : M. Faye, député.

4 heures 25.

M. Dufaure est toujours en conférence avec le Maréchal, non pas à l'Élysée, comme on l'avait dit, mais à Versailles.

Après l'entrevue, M. Dufaure se rendra, dit-on, dans le comité des dix-huit pour exposer l'état des négociations et demander l'adhésion du comité.

Le bruit court que les dix-huit exigeront que le Maréchal leur soumette le texte du message annoncé.

4 heures 50.

Tout est rompu de nouveau. M. Dufaure a quitté le Maréchal sans avoir pu s'entendre avec lui.

Le bruit se répand que le Maréchal aurait annoncé le projet de donner sa démission.

Chronique générale.

Mercredi soir a eu lieu, au grand gymnase Paz, la réunion privée organisée par le comité électoral du IX^e arrondissement de Paris.

Des sénateurs, députés républicains et conseillers municipaux y assistaient. Des braves ont accueilli l'entrée de M. Gambetta, et un peu plus tard celle de M. Victor Hugo.

Sur la proposition de M. Gambetta, la présidence a été donnée au « sublime défenseur du droit républicain. »

M. Emile de Girardin a dû bien rire en entendant glorifier son républicanisme, qui date d'hier, par M. Victor Hugo dont l'abeille, aussi industrielle que poétique, a butiné sur toute la flore politique et en est en ce moment à voltiger autour des fleurs barométriques d'un radicalisme aussi capi-

tonné qu'opportun. Le sénateur de l'intransigeance relative se souvient des douceurs de la pairie bourgeoise, et nous qui ne sommes point ingrats, nous ne voulons pas oublier certaines odes et certains chants royalistes d'antan.

Quant à M. Gambetta, il est piquant de le voir louer M. de Girardin qui a si vertement et à si bon droit blâmé la dictature des septembristes. Il nous sera permis de faire observer à l'orateur de la réunion Paz que lorsque M. de Girardin criait : Confiance ! confiance ! c'était contre et non pour les républicains.

Inutile de dire que la candidature unique de M. de Girardin, du parti républicain, aux élections « probables » (le mot est de la République française) du 16 décembre, a été adoptée à l'unanimité.

Dans la même réunion, M. Gambetta a expliqué, par des motifs qu'il est bon de relater à part, le désistement des concurrents de M. E. de Girardin.

MM. P. de Rémusat et Devoucoux « seront probablement, a-t-il dit, appelés à prendre une revanche prochaine » le premier à Muret, le second à Bourges.

Avis aux députés de ces deux circonscriptions. Ils avaient déjà contre eux les arrêts de prédestination portés par le Journal des Débats. A leur charge s'ajoute le calcul des probabilités gambettistes.

Comme en termes galants les invalidations sont signifiées aux élus de ce suffrage universel dont MM. les républicains prétendent professer le respect !

LA CRISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE.

Depuis huit jours le commerce parisien fait grand bruit et grande montre de ses souffrances, afin d'en faire remonter la responsabilité au gouvernement du Maréchal.

Que MM. les négociants veuillent bien jeter les yeux sur la situation du commerce allemand. Là ce sont bien autres embarras et des sinistres bien autrement graves qui sont à signaler, et dont personne ne songe à imputer la faute à l'administration supérieure.

Voici, d'après le Soir, le contingent d'une seule journée qu'il a pu relever :

« A Berlin, faillite de la maison de banque Isidore Stern.

« La Boersenzeitung prétend que cette banqueroute n'est que la suite de la faillite des maisons Moritzsohn, Pinens jeune, Davidsohn, elles-mêmes entraînées par la catastrophe de la banque de Stettin.

« A Berlin encore, faillite de la maison Conrad Poppenhusen, de New-York. Le passif dépasse 5 millions de dollars.

« M. Poppenhusen est membre du conseil d'administration de la Société de commerce et d'escompte de Hambourg.

« A Cologne, la maison de banque Drucker-Emdden, établie sur cette place depuis plus de 50 ans, a été déclarée en faillite. Le passif dépasse un million de francs.

« A Leipzig, faillite de la maison de banque S. Fraenkel aîné.

« La faillite de plusieurs gros commerçants de fourrures aurait amené cette catastrophe.

« Une grande panique s'est emparée du marché de cuirs wurtembergeois à la suite de la faillite d'une des plus importantes tanneries de Wurtemberg, celle de Leonberg, près de Stuttgart.

« Enfin, le Times annonce que la maison de grains, Richard Harper et sons, établie à Londres, depuis 1872, a suspendu ses paiements. »

On aura certainement remarqué qu'il ne s'agit pas de faillites de modistes, de parfumeuses et de marchands de vins comme on en voit tant à Paris, mais de grandes maisons de banque, dont la déconfiture entraîne forcément la ruine de beaucoup de petits commerçants. On peut donc dire que la crise est tout aussi grave en Allemagne qu'en France.

Paris-Journal a reçu la lettre suivante d'un commerçant de la rue du Sentier :

« Je remarque que, sur les notables commerçants de la rue du Sentier, un quart environ ont signé la pétition dite de la rue du Sentier. Je remarque aussi que les noms des membres du tribunal et de la chambre de commerce brillent généralement par leur absence ; ce sont, cependant, des gens d'une certaine compétence. Quelques négociants, et je suis du nombre, étaient déjà dans les affaires en 1848, et ils savent d'expérience que leur a coûté la leçon donnée au pouvoir d'alors, pour recommencer une pareille comédie.

« Veuillez agréer, monsieur, etc.

« J. DEZEAUX, notable commerçant,
« 48, rue du Sentier. »

Guerre d'Orient.

L'ambassade ottomane de Paris a reçu de son ministre des affaires étrangères la dépêche suivante :

« Constantinople, 5 déc., 5 h. 30, soir.
« S. Exc. Suleiman-Pacha nous télégraphie, à la date du 4 décembre, qu'après un combat des plus acharnés les troupes impériales sont parvenues à s'emparer successivement des positions fortifiées occupées par les Russes à Mariari et Elena. La déroute de l'ennemi a été complète. Ses pertes s'élevaient à 3,000 hommes, parmi lesquels un colonel et plusieurs officiers ; les nôtres sont relativement minimes.

« Un colonel, un capitaine et environ trois cents soldats sont tombés au pouvoir de nos troupes. Onze canons de campagne, plus de vingt caissons d'artillerie et une quantité considérable d'armes, de provisions, d'effets militaires et de bestiaux pris à l'ennemi ont été le trophée de ce brillant succès.

« Dans cette bataille, les forces de l'ennemi s'élevaient à seize bataillons appuyés par vingt-quatre canons, tandis que le nombre de nos troupes était inférieur à ce chiffre. »

« Constantinople, 5 déc., 2 h. 57, soir.
« Le télégramme de Suleiman-Pacha relatif à la victoire remportée par les Turcs à Elena, hier, est daté d'Ahmetli.

« Les forces turques, composées de trois brigades, ont enlevé d'abord la position de Mariana et ensuite successivement tous les retranchements des Russes dans les environs d'Elena.

« Les Russes avaient en ligne 15 bataillons d'infanterie et 24 pièces de canon.

« Les pertes des Turcs sont minimes, comparativement à celles des Russes.

Comme on l'a vu par les dépêches ci-dessus, un nouveau combat a eu lieu le 4 décembre, entre l'aile gauche de Suleiman-Pacha et 15 bataillons d'infanterie russe. Les Turcs ont repris Elena après une lutte acharnée, et ils se sont même emparés de onze pièces de canons et 300 prisonniers.

Il est permis de supposer que les Russes, grisés par leurs récents succès, ont commis de nouveau la même faute qu'au début de la campagne. En lançant des corps nombreux contre Orkhanie, contre Etropol, contre les forces turques disséminées dans les vallées des Balkans, à l'ouest et au sud de Plewna, ils ont affaibli leurs lignes; et Suleiman les a surpris par une brusque attaque sur un point qui n'était plus assez fort pour résister.

Le czarévitch, de son côté, a été trompé. Plusieurs tentatives ayant été faites sur ses lignes aux environs de Routschouk, il s'est cru menacé sur sa gauche, il a dégarni son aile droite. Aujourd'hui, cette aile droite est entamée par la reprise d'Elena, et il faut la renforcer immédiatement, afin d'arrêter une marche soudaine de Suleiman, laquelle pourrait avoir pour conséquence de débloquer Osman-Pacha.

Si les Russes ne réparent pas promptement cet échec, et si Tirnova venait à être emporté par Suleiman, leur position deviendrait critique. Ils se trouveraient coupés du défilé de Chipka et des troupes qui le gardent; leurs corps qui menacent Sophia seraient obligés de rétrograder, et par suite leurs succès sur ce point seraient annulés. Osman-Pacha, enfin, par une brusque attaque, pourrait donner la main à Suleiman et s'échapper au moment où les Russes croient le tenir.

Nous raisonnons, bien entendu, en supposant que les dépêches turques nous disent la vérité sur la bataille du 4 décembre; mais nous avons besoin, pour bien juger la situation, de connaître les rapports des Russes et surtout de savoir quelles dispositions militaires ils prendront. Pour atteindre le résultat que nous indiquons, il ne suffit pas à Suleiman d'une seule victoire: il faut qu'il marche rapidement et qu'il enlève les positions qui le séparent encore de Plewna. Or il n'en est point encore là; et les Russes, croyons-nous, ont assez de forces sous la main et surtout des retranchements assez solides pour arrêter sa marche, s'ils savent manœuvrer à temps.

Chronique militaire.

Les officiers qui terminent leur seconde année d'études à l'École militaire supérieure vont commencer à subir leurs examens de sortie devant trois commissions composées d'officiers généraux. La liste de classement sera arrêtée dans les derniers jours de décembre. En l'absence d'une loi sur l'état-major, les officiers classés seront envoyés dans des troupes d'autres armes pour y faire un stage total de 2 ans.

Les officiers, qui, à la suite des épreuves subies dans le mois de novembre, ont été admis à l'École militaire supérieure, doivent se rendre à Paris dans les premiers jours de janvier, pour y commencer les deux années d'études.

Le 5^e escadron du train (état-major et deux compagnies), actuellement à Versailles, a été installé, à partir du 3 décembre courant, à Fontainebleau, son emplacement définitif.

LES CASERNES A PARIS.

On ignore généralement le nombre des casernes qu'il y a dans Paris. On en compte 28, non compris celles de la banlieue: Courbevoie, Saint-Cloud, Rueil, Vincennes.

Quelques casernes, principalement celles qui ont été construites depuis 1848, ont un caractère monumental qui les range parmi les édifices remarquables de la capitale. On peut dire que le caractère architectural de l'époque, si génie il y a, s'est surtout distingué dans les constructions militaires. L'antiquité a eu le Temple; le moyen âge, la cathédrale; la Renaissance le château; le symbole architectural de l'époque actuelle, c'est la caserne!

Les plus remarquables sont: la caserne Napoléon. Un décret du 23 mai 1850 ayant déclaré d'utilité publique l'isolement de l'Hôtel-de-Ville, la ville de Paris céda à l'Etat le terrain nécessaire

à l'édification de cette caserne. Elle occupe une superficie de plus de 8,000 mètres et loge 2,000 hommes d'infanterie. Au sud de cet édifice, une caserne de moindre importance, destinée à la garde de Paris, a été inaugurée en 1859. Ce sont, en quelque sorte, deux citadelles plantées là pour protéger l'Hôtel-de-Ville contre les insurrections.

La caserne des Petits-Pères, qui s'élève entre la rue de la Banque, faisant face à l'hôtel du timbre que construisit si correctement le regrettable architecte Paul Lelong. Cette caserne a une grande valeur. Son architecture a un style grave et sévère. Elle date de 1850. Elle loge deux compagnies de gardes de Paris. Au-dessus des portes d'entrée, on remarque les statues allégoriques de la Force, de la Prudence, de la Vigilance, de l'Ordre.

La caserne du prince Eugène, qui a été terminée il y a 23 ans. Elle se développe majestueusement à l'extrémité de la rue de Bondy, et forme, avec l'édifice industriel qui l'avoiisine à l'est, un des côtés de l'immense place du Château-d'Eau.

Le plus important de ces établissements militaires, bien qu'il soit de création ancienne, est la caserne de l'École Militaire, qui peut contenir 5,800 hommes et 800 chevaux.

Les casernes de Paris et les forts détachés peuvent loger à l'aise une garnison de 50,000 hommes, sans qu'il soit besoin de baraquements comme on en éleva sur divers points de Paris, et notamment au jardin du Luxembourg et sur l'esplanade des Invalides après la révolution de 1848.

A quelques-unes des casernes se rattachent des événements historiques. Telles sont, par exemple, la caserne de la rue de Babylone qui contient 1,000 hommes. Occupée par les Suisses de la garde royale pendant les journées de juillet 1830, elle fut le théâtre d'un siège très-meurtrier où périt l'élève de l'École polytechnique Vanneau, qui a donné son nom à une rue voisine.

La caserne Bonaparte, située sur le quai d'Orsay, était affectée, à la même époque, au logement des gardes du corps. Elle fut attaquée et prise par le peuple, malgré une héroïque défense. On l'affecta ensuite au casernement de la cavalerie, et en 1851, lors du fameux coup d'Etat de décembre, elle servit de prison provisoire aux représentants du peuple arrêtés au moment où ils voulaient pénétrer dans l'enceinte du palais législatif.

Un mot maintenant sur la date et l'origine de la caserne en France. La création de la caserne proprement dite est de 1692. On trouve à ce sujet, dans le *Journal de Dangeau*, les réflexions qui suivent:

« Louis XIV a ordonné au prévôt des marchands de faire bâtir des casernes pour loger les gardes françaises et suisses. Ce sera un grand soulagement pour les habitants de la ville et des faubourgs de Paris. »

En 1716, une ordonnance royale enjoignit de construire des casernes dans les principales villes de France, et ce fut d'après Vauban que l'on disposa ces constructions conformément à leur destination spéciale. Mais, dira-t-on, avant la construction des casernes, où s'abritaient donc le malheureux soldat? Ou il pouvait, là où la charité du bourgeois l'accueillait hospitalièrement. Ainsi, jusqu'au dix-septième siècle, on voyait en France les soldats tenir garnison, entassés six par six, dans de misérables logements et chez des particuliers qui ne traitaient pas toujours leurs hôtes avec de grands ménagements.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE.

Départ des Carabiniers de Monsieur. — Déclin passager de l'École de cavalerie. — Son licenciement. — Sa réorganisation. — 1788 à 1830.

(Fin. — Voir *Echo* du 15 novembre 1877.)

L'approche des grands événements qui marquèrent la fin du XVIII^e siècle et qui inaugurèrent le commencement du XIX^e suspendit l'essor donné par les Carabiniers de Monsieur à la première École de cavalerie de Saumur.

Le 1^{er} avril 1788, ce régiment d'élite quitta définitivement les casernes pour se rendre à Lunéville; il laissait vide le manège qu'il avait fondé.

Son départ, malgré la fête splendide qu'il donna aux habitants, imprima dans l'esprit de tous un sentiment de tristesse; tous sentirent le contre-coup qui allait en résulter pour l'intérêt de la ville. A côté de cela, la population était fière de posséder une *École de cavalerie modèle*, née dans son enceinte, en 1766, et dont l'origine se rattachait à la

réunion de la Lorraine à la France, en cette même année 1766. La figure de René d'Anjou lui apparaissait joyeuse et souriante à la nouvelle de cette bonne fortune de sa patrie.

Les dragons de Penthièvre, commandés par le duc de la Rochefoucault-Liancourt, prirent garnison dans les casernes bâties pour les Carabiniers. Un officier de ce régiment, ami du vertueux duc de Penthièvre, devait attacher un souvenir littéraire à ce séjour des enfants de Bellone: c'était le capitaine de Florian, qui écrivit, au milieu du cliquetis des armes, ses deux jolies pastorales d'*Estelle* et de *Galatée*.

Ce souvenir a été gardé par le docteur Gaulay, jeune alors, et consigné par lui dans des notes manuscrites qui sont en notre possession; nous sommes heureux de le reproduire ici, puisqu'il tend à rattacher à notre histoire locale la vie du gracieux fabuliste dont tous les enfants sont appelés à savoir le nom.

Les dragons de Penthièvre quittèrent Saumur après deux années de séjour environ; le Royal-Roussillon les y remplaça jusqu'en 1792. De cette dernière date à 1799, les casernes furent affectées à des troupes de passage.

En 1800, le 1^{er} hussards vint y prendre ses quartiers; il y resta jusqu'en 1805. Vint successivement le 19^e dragons, de 1805 à 1807; le 26^e chasseurs, de 1808 à 1813; les chasseurs de la garde impériale, en 1814, durant les Cent-Jours; puis, de 1814 à 1815, le 17^e dragons, jusqu'à la réorganisation, en 1815, de l'École pour l'instruction des troupes à cheval, sous le commandement supérieur du général La Ferrière, dit *la Jambe de bois*. Il habitait, dans la grand'rue Saint-Nicolas, la maison Gauthier-Tribert.

M. le marquis de Chabannes fut l'un des principaux écuyers du manège, où l'avait appelé son mérite, équestre, apprécié à l'École de Versailles. Il ne tarda pas à prendre sa retraite pour habiter son petit château de Bagnaux, près Saumur; il y mourut avec la réputation d'un homme de bien; son tombeau se voit dans le cimetière de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

L'École de cavalerie réorganisée et commandée tour à tour par les généraux de Latour-Foissac et Gentil-Saint-Alphonse, continua d'exister sur les anciennes bases jusqu'en 1822; à cette date, la conspiration du général Berton amena son licenciement.

De 1822 à 1824, on vit rentrer dans les casernes un régiment de carabiniers complètement transformé dans son organisation et dans sa tenue. Il portait le casque en cuivre doré surmonté d'une chenille rouge, la cuirasse dorée avec un soleil d'argent, un habit et un pantalon de laine blanche rehaussés de filets de couleur rouge-amarante, puis la grande botte: ce grand uniforme, rappelant celui de l'Autriche, avait été donné à ce régiment par Napoléon I^{er} lorsqu'il épousa Marie-Louise. La Restauration le lui conserva; nous avons souvenir d'avoir vu sans ce costume, dans les salons de l'École, le portrait du comte d'Artois, depuis Charles X, qui fut colonel-général des deux régiments de carabiniers.

A la mort du roi Louis XVIII, arrivée au mois de septembre 1824, on préparait une nouvelle organisation de l'École de cavalerie. Une ordonnance royale la régla en 1825 et plaça à la tête du nouvel établissement le général Oudinot de Reggio.

Ce chef distingué confia la direction du manège académique à MM. les écuyers Cordier père, Leroy, Rousselet, de Saint-Ange, que plusieurs de nos compatriotes ont connus et estimés.

La renaissance des carrousels est due à ces écuyers; ils organisèrent le premier pour fêter M^{lle} la duchesse de Berry, lorsqu'elle vint à Saumur, en 1828, visiter l'École de cavalerie, et aussi le nouveau pont des Sept-Voies, décoré du nom de *pont du duc de Bordeaux* par M. Martin de Puisieux, préfet de Maine-et-Loire, qui, à l'avènement du roi Charles X (1825), en avait posé la première pierre au nom de ce jeune prince, avec mandat du roi.

La visite de cette princesse avait été provoquée par un regret manifesté par M. C. Persac, maire de la ville, à la cérémonie de 1825; il avait dit que la cité qui contribuait à ce monument pour une somme de six cent mille francs et qui en faisait hommage au duc de Bordeaux, avait compté sur la présence du *royal enfant*!

Avec l'instabilité de nos institutions, le *pont du duc de Bordeaux* s'est appelé depuis *pont Napoléon*; on le désigne souvent au-

jourd'hui sous l'ancien vocable, *pont des Sept-Voies*.

Ainsi marchent les événements que l'histoire enregistre chaque jour; ils nous prouvent, hélas! l'instabilité humaine.

Par suite de ces vicissitudes, l'École d'École militaire a été dite *royale impériale*. Elle s'appelle actuellement: *École d'application de cavalerie*.

Puisse ce nom, tiré de son origine, lui être conservé longtemps, pour l'intérêt général de la France d'abord, ensuite pour l'intérêt particulier de la ville de Saumur, dont elle soutient l'éclat et favorise la prospérité industrielle et commerciale.

PAUL RATOUS.

Nota. — Le dessin et la chromolithographie ont illustré les fastes de l'École de cavalerie avec un talent remarquable dans deux albums publiés, à deux époques diverses, à Saumur.

Le premier, dû au crayon de M. Aubry, a été édité par M. A. Degouy, en 1836.

Le second, édité récemment par M. Javaud, libraire, est l'œuvre de MM. Brack et Albert Adam.

Aux termes de la loi en vigueur, il y aura lieu, pour MM. les maires, de réviser, du 1^{er} janvier au 31 mars prochain: 1^o la liste des électeurs municipaux; 2^o la liste complémentaire des électeurs politiques qui, n'ayant que six mois de résidence, ne peuvent voter que pour l'élection des députés.

Les conseils municipaux des communes seront, en conséquence, convoqués extraordinairement dans la première quinzaine de décembre pour désigner: 1^o un délégué pour les opérations préliminaires de la révision des listes; 2^o deux délégués pour la commission chargée du jugement des réclamations.

A la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui a eu lieu vendredi, au Palais de l'Institut, et qui était présidée par M. Ravaisson-Vilien, le premier prix Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent a été décerné à M. Célestin Port, pour son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*.

En vertu de deux décisions de M. le ministre des finances, la première du 14 septembre 1875, l'autre du 23 mars suivant, insérées au *Journal militaire*, sous les dates des 22 septembre et 6 avril, les commandants des corps de l'armée territoriale, ainsi que les commandants de détachements et de sous-détachements (fractions de détachement) de ces corps jouissent de la franchise postale, au même titre que les officiers du même grade des corps militaires pour les correspondances de service qu'ils échangent entre eux, en quelque lieu du territoire que se trouvent les corps, détachements ou sous-détachements.

Quelques doutes s'étant cependant produits relativement à l'application de ces dispositions par les agents des postes, le ministre des finances, dont l'attention a été appelée sur ce point, a donné à qui de droit de nouvelles instructions, spécifiant d'une façon très-nette que la correspondance de service des chefs de corps de l'armée territoriale, avec leurs officiers, commandants des détachements ou des sous-détachements doit toujours être admise en franchise, que ces officiers résident dans la région ou hors de la région à laquelle appartiennent les corps dont ils font partie.

Il y a lieu de ne pas perdre de vue, du reste, qu'en vertu des instructions en vigueur dans le service des postes, s'il arrive qu'une dépêche concernant le service fut l'objet d'une cause quelconque, l'officier ou fonctionnaire militaire auquel elle est adressée, se référant à l'ordonnance du 17 novembre 1844 et à celle du 27 novembre 1845 sur les franchises, a le droit, après avoir refusé ladite dépêche, d'en réquerir l'ouverture et la vérification au bureau de poste, et de se faire remettre, franchises de part, les pièces incluses reconnues intéresser le service de l'Etat.

Le mois de novembre a été très-favorable pour tout ce qui touche à l'agriculture. Le temps froid et sec d'octobre avait mis les semailles en retard; mais, avec novembre, des pluies chaudes étant survenues, les

grains de toute espèce, blés, seigles, avoines même, ont pu être confiés à la terre dans les meilleures conditions possibles. La terre, encore chaude, a permis aux grains de lever, de se fortifier assez pour supporter bravement l'hiver.

Les limaçons devaient bien un peu les blés, mais les gelées ne tarderont probablement pas d'y mettre bon ordre. En somme, la culture des céréales pour 1878 se présente sous de favorables auspices.

D'après nos renseignements particuliers, la quantité de blé semé cet automne serait égale à celle de 1876.

Les pronostics d'un hiver rigoureux n'ont certes pas manqué cet automne. Voici un apiculteur expérimenté qui prophétise le contraire :

« Les abeilles, écrit-il, ont un instinct tout particulier, qui leur fait pressentir la température à venir. Ces utiles insectes ferment en automne plus ou moins, avec de la cire, les ouvertures de leurs ruches. J'ai toujours observé que, dans les hivers rigoureux, ces ouvertures étaient presque totalement bouchées. Cette année-ci, il n'en est pas de même, et on remarque dans les essaims, en ce moment encore, de nombreux faux-bourdon, qui d'ordinaire sont immolés un mois plus tôt. J'en conclus que l'hiver de 1877 à 1878 sera extrêmement doux. »

Trelazé. — Dimanche dernier, le sieur René Leroyer, âgé de 35 ans, carrier à Trelazé, a été écrasé par la chute d'un peuplier.

Cette mort est d'autant plus triste que Leroyer laisse une veuve enceinte et trois enfants en bas âge.

Le lendemain, le nommé Marie-Joseph Le Bail, âgé de 42 ans, chauffeur à la carrière de l'Hermitage, à Trelazé, a été écrasé entre la muraille et le volant d'une machine aspirante. Il laisse une veuve et trois enfants.

Loches. — Le tribunal correctionnel de Loches a condamné pour vote illégal quatre individus de l'arrondissement, privés de leurs droits politiques par suite de condamnations antérieures pour vol et escroquerie.

On affirme que ces quatre individus étaient les agents électoraux les plus actifs de M. Wilson.

SALLE DU CIRQUE, A ANGERS
(Quai Royal)
DIRECTION CHAVANNES.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS
7^e CONCERT POPULAIRE

Dimanche 9 décembre, à 1 h. 1/2
très-précise.

PROGRAMME
1^{er} Ouverture de *Struensee*. — Meyerbeer.
2^e Concerto pour le violon. — Beethoven.
Allegro. — Larghetto. — Rondo.
Le violon-solo sera joué par M. J. PIEDELEU.
3^e a. Entr'acte *Sévilana* *Don César de Bazan*. — Massenet.
b. Menuet (redemandé). — Boccherini.
4^e Mouvement perpétuel, exécuté par M. J. PIEDELEU. — Paganini.
5^e Carnaval (redemandé). — Guiraud.

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.
Il y aura concert tous les dimanches jusqu'au 1^{er} avril 1878.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« M. J. Piedeleu, le célèbre violoniste nantais, viendra gracieusement apporter le concours de son sérieux talent à l'œuvre si courageusement entreprise par l'Association artistique d'Angers. Il jouera le concerto de Beethoven. Cette œuvre colossale n'a jamais été exécutée en entier à Angers. Il exécutera ensuite le *Mouvement perpétuel* de Paganini. Remercions ici nos voisins des Nantais de leur bonne confraternité artistique. »

Théâtre de Saumur.
LES CLOCHES DE CORNEVILLE.

Déjà nous avons constaté en quelques mots le succès de la première représentation à Saumur, lundi soir, des *Cloches de Corneville*, supérieurement jouées par la troupe d'opéra du Grand-Théâtre d'Angers. Nous sommes obligé d'y revenir pour signaler les artistes qui se sont distingués dans

cette nouveauté lyrique. MM. Boulanger, Martin, Davy, Dorlin, M^{me} Rita Lelong, M^{lle} Eugénie Simon, ont certainement droit aux éloges de la presse. Aujourd'hui nous ne pouvons mieux faire — le lecteur y gagnera — que de laisser la parole au *Patriote* qui, sous la plume de M. Auguste Diderot, l'un de nos meilleurs critiques angevins, donne en ces termes son opinion sur l'œuvre nouvelle et la façon dont elle a été interprétée il y a huit jours chez nos voisins :

« L'événement le plus important de cette semaine musicale est la première représentation sur notre scène des *Cloches de Corneville*, cette dernière opérette des Folies-Dramatiques dont le succès tend à égaler celui de la *Fille de Madame Angot*.

« Est-ce à dire que cette pièce soit un chef-d'œuvre du genre ? Il s'en faut de beaucoup, et le plus grand reproche que l'on puisse lui faire, c'est de manquer d'originalité. Grand nombre de scènes ont des liens de parenté avec d'autres ouvrages déjà connus. On y retrouve alternativement de la *Dame blanche*, du *Martha*, et quelques types de drames et de comédies déjà entrevus. Mais, malgré cela, le talent des librettistes, MM. Clairville et Gabet, a su faire de cet ensemble un peu vieillot une charmante pièce intéressante et pleine de vie et de mouvement ; le dialogue est vif et gai, les airs bien rythmés et faciles à retenir. Il n'en faut pas davantage pour passer une soirée fort amusante et reposer l'esprit des fortes émotions du drame lyrique.

« La scène se passe à Corneville (en Normandie)... Mais, entreprendrai-je de vous raconter cette légende où à chaque instant l'action la plus insensée affecte des airs historiques et où les fictions les plus hardies prennent des airs de vraisemblance à renverser l'esprit le plus convaincu ? Non... mais nous vous conseillerons d'aller voir jouer la pièce, et nous ne voulons pas vous enlever une partie de l'imprévu en vous narrant d'une manière fort incomplète les aventures de M^{lle} Serpolette et ses rêves d'ambition.

« Serpolette, c'est M^{me} Lelong, qui détaille son rôle avec une verve, un entrain dignes des plus grands éloges.

« M. Boulanger joue le rôle de l'avare Gaspard en comédien consommé. Ce n'est plus de l'opérette, de la charge, c'est de la haute comédie. C'est un caractère étudié dans ses moindres détails, et M. Boulanger en fait ressortir les nuances infimes avec un talent hors ligne. Ce rôle à lui seul vaut toute la pièce, et cette création fait le plus grand honneur à l'artiste consciencieux qui s'y est incarné avec tant de vérité.

« M. Martin (le marquis) est toujours le chanteur que nous connaissons, plein de distinction dans son jeu, toujours préoccupé du désir de bien dire et de mieux faire.

« M^{lle} Simon (Germaine) a un rôle un peu effacé ; elle a su se faire chaleureusement applaudir dans une chanson normande, à la coupe très-réussie.

« M. Davy, deuxième tenor, est plein de verve et d'entrain dans le rôle de Grenicheux, le hôte en-train du village. On trouve un excellent hailli, si ce n'est M. Dorlin, qui a tout à fait le physique de l'emploi ?

« En résumé, la pièce est bien montée, les costumes sont neufs et bien choisis, les chœurs bien chantés. Un grand nombre de représentations récompensera sans doute la direction de ses soins.

« La musique, qui est d'un nouveau venu, est gaie et facile. M. Robert Planquette est élève du Conservatoire et sort de la classe d'harmonie de M. Bazin. Depuis une dizaine d'années il travaillait surtout pour le café-concert, où sa mélodie facile et sa verve intraitable lui procuraient de nombreux succès. On retrouve dans les *Cloches de Corneville* les qualités premières de ce jeune compositeur : travail facile, mélodies franches et bien rythmées. On pourrait exiger un peu plus d'originalité ; l'orchestration surtout rappelle trop le café-concert ; un peu plus d'élégance et de recherche n'eût point nui à l'œuvre.

« Il y a dans cette partition de nombreux motifs de vases, quadrilles, polkas, etc... qui seront en grande faveur cet hiver dans les salons.

« Il n'en faut pas plus, maintenant, pour aller à la gloire, par le chemin de la fortune.

— AUGUSTE DIDROT.

Ajoutons qu'il y avait foule à la représentation donnée lundi à Saumur, et que le public a prodigué de chaleureux applaudissements à chacun des artistes. Inutile de dire que l'opéra de Robert Planquette sera revu avec plaisir sur notre scène.

Après l'œuvre gaie, voici venir l'œuvre

sérieuse, *Mignon*, d'Ambroise Thomas, annoncée pour lundi prochain. Nous n'avons pas besoin d'appeler l'attention de nos lecteurs sur cette représentation. D'ailleurs, le succès de *Mignon*, à Angers, a été éclatant. M^{lle} Hasselmans, M^{me} Lelong, M. Pellin y sont remarquables, et M. Odezenne, la basse qui vient de débiter si brillamment, complète un excellent quatuor qui fait parfaitement ressortir toutes les beautés de la musique du maître. La soirée de lundi comptera certainement au nombre des meilleures auxquelles nous aurons assisté depuis le commencement de la campagne théâtrale.

Faits divers.

C'est à Paris que se prépare la toilette que portera l'infante Mercedes, le jour de son mariage avec le roi Alphonse d'Espagne.

La traîne, qui a cinq mètres, est en velours épinglé blanc, toute frangée de pas-quilles d'argent. Le devant de la robe est en satin de Lyon quadrillé de perles fines. Neuf broches de diamant à pendeloques et une mantille de point à l'aiguille finiront cette magnifique toilette.

Un affreux accident est arrivé lundi, vers cinq heures et demie du soir, près de Pierrefitte (Oise), sur le chemin de fer du Nord. Trois ouvriers terrassiers ont été écrasés par le train express n^o 30 qui part de Creil à 5 heures 43.

Décidément nous sommes dans une période de duels. Après celui de MM. Allain-Targé et Mitchell, est venu celui de MM. de la Rochette et Laisant, lundi dernier venait le tour de deux journalistes marseillais.

La rencontre a eu lieu à l'épée, entre M. Clovis Hugues, rédacteur de la *Jeune République*, de Marseille, et M. Joseph Daimé, qui rédigeait, sous le pseudonyme de Désiré Mordant, le journal bonapartiste *l'Aigle*.

Le duel a eu lieu à Montrédon, dans la banlieue de Marseille.

Le différend qui a amené cette rencontre fatale pour l'un des deux combattants, autrefois bons amis, remonte au mois de juillet. Dans *l'Aigle*, M. Daimé avança que les femmes mariées civilement ne portaient pas la fleur d'oranger. M. Clovis Hugues vit là une allusion à sa femme et le menaça de le gifler.

La rencontre imminente à cette époque avait été retardée par divers procès.

Après quelques passes, les deux adversaires se sont enfoncés réciproquement, mais, Hugues se tenant effacé, l'épée de Daimé a glissé sur sa poitrine et a légèrement effleuré l'épaule, tandis que Daimé, se présentant, au contraire, de face, a eu le poumon entièrement traversé.

On a voulu transporter l'infortuné M. Daimé à son domicile, mais il est mort pendant le trajet.

M. Daimé n'avait que vingt-cinq ans ; c'était un loyal et courageux garçon, défenseur convaincu de la cause bonapartiste. Sa fin tragique sera vivement ressentie par tous ceux qui l'ont connu.

Treize cent cinquante-six ouvriers sont occupés en ce moment aux travaux de l'Exposition au Trocadéro. On termine la copole du pavillon central sur laquelle sera placée une grande statue représentant un génie.

Une femme Pouliguen, à Commana (Finistère), étant en état d'ivresse, a mis le feu dans la chambre où reposaient ses deux enfants. L'un d'eux est mort des suites des brûlures.

Un affreux malheur vient de frapper une des plus honorables familles de Bergerac. M. Edouard Rambaud, jeune homme de vingt-trois ans, s'est tué jeudi dernier dans une partie de chasse. Touché au côté droit, il n'a survécu que peu d'heures à sa blessure.

Encore un dompteur presque dévoré. — Une scène émouvante s'est passée ces jours-ci

dans un cirque à Bradford. Le dompteur Nicholls a failli être dévoré par ses lions. Il a pu se retirer tout sanglant de la cage avec d'horribles blessures aux hanches et aux cuisses. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le nombreux public qui assistait aux exercices ne songea point du tout à lui porter secours. Tout le monde, dit le *Globe* de Londres, semblait heureux de cet incident qui ajoutait à l'émotion du spectacle.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 7 décembre 1877.

La nouvelle d'une entente entre les pouvoirs publics a provoqué une véritable explosion de hausse sur nos rentes, la plus favorisée a été le 3 0/0 qui finit en hausse de 1 fr. 30 à 73.30. Le 5 0/0, dont l'approche du cours de 110 ralentit l'essor, a cependant gagné 92 c. 1/2 à 108.05 ; les vendeurs de fermes et de primes, débordés, rachetaient sans marchander et précipitaient le mouvement par leurs rachats ; les primes, à toutes échéances étaient recherchées. Ce ne sont pas seulement les valeurs de spéculation qui ont profité des bonnes dispositions du public. Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer finissent en hausse considérable : le Lyon à 1,025, après 1,030 ; le Nord à 1,295 ; l'Orléans à 1,080. Il y avait des demandes nombreuses sur les grandes valeurs industrielles. On a monté à 1,267.50 sur le Gaz parisien, à 742.50 sur les actions du Canal de Suez et à 605 sur les Délégations. Le 5 0/0 italien a perdu une partie de son élasticité, il n'a monté que de 0.40 centimes à 73.50, et cependant le coupon de 2 fr. 17 se détachera dans un mois ; les autres fonds d'Etat étrangers étaient lourds. La Banque de France finit en hausse à 3,125.

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 10 décembre 1877.

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

Avec le concours

DE M^{lle} MARIE HASSELMANS.

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique d'AMBROISE THOMAS.

1^{er} acte : Les Bohémiens.
2^e acte, 1^{er} tableau : Le Boudoir de la comédienne.
2^e tableau : L'Incendie.
3^e tableau : Spérata.

M^{lle} HASSELMANS remplira le rôle de *Philine*.

Distribution. — Wilhem Mester, MM. Pellin ; Lothario, Odezenne ; Laerte, Davy ; Jarno, Dorlin ; Frédéric, M^{me} Lévy Brun ; Philine, M^{lle} Marie Hasselmans ; Mignon, M^{me} Rita Lelong ; Antonio, M. Chauvier ; Zaphari, Guiraud.

Comédiens, comédiennes, paysans, invités, bohémiens, laquais, etc.

Les frais considérables de cette représentation ont exigé une légère augmentation du prix des places :

Stalles d'orchestre, loges et fauteuils de balcon, 4 fr. ; parquet, baignoires, 1^{er} loges, 2 fr. 50 ; loge de M^{me} les officiers, 2 fr. 50 ; parquet militaire, 1 fr. 25. — Les autres places au prix ordinaire.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THOUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Au moment des soirées et des réceptions, nous recommandons à nos lectrices les nouvelles œuvres de Jules Klein : *Larmes de Crocodile* ! valse aux mélodies enchanteresses, et la polka *Tête de Linotte*, inspirée par le chant de l'oiseau gracieux dont elle porte le nom : leur succès dépasse tout ce que nous avions prévu.

Jules Klein est un mélodiste en même temps qu'un poète. Écoutez plutôt *Fraises au Champagne*, *Patte de Velours*, *Lèvres de Feu*, *Cerises-Pompadour*, M^{lle} *Printemps*, *Cuir de Russie*, *Pazza d'Amore*, les plus connues, les plus dansantes de ses valse, et vous serez charmé par ces phrases larges et suaves, redites par les pianos de l'Europe entière.

On n'éprouve que l'embarras de choisir entre ces morceaux empreints de verve et touchés avec une grâce exquise : *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, *Truite aux Perles*, polkas, « Radis-Roses », mazaruka, *France Adorée*, marche, *J. Klein-Quadrille*, « Rayons Perdus », « Soupir et Baiser », mélodies.

Prix de chaque œuvre. — Piano seul : 2 fr. 50 c. ; à 4 mains : 3 fr. ; mélodies : 1 fr. 70 c. ; Quadrille : 2 fr. Envoi franco contre timbres-poste adressés à COLOMBIER, Editeur, 6, rue Vivienne, à Paris.

La librairie Calmann Lévy publie la quinzième série des *Nouveaux Samedis*, de Pontmartin, formant, en réalité, le vingt-quatrième volume des *Causeries littéraires*; le travail d'un quart de siècle! Ce volume n'est pas moins intéressant que ses devanciers, et il nous suffira de citer les principaux chapitres: une large et sympathique étude sur Joseph Autran, le regretté poète; une notice à la fois impartiale et piquante sur M. Buloz; M. de Rémusat et Abélard; les *Souvenirs*, de Daniel Stern (comtesse d'Agoult); les *Lettres* du baron Grimm; la biographie d'Alfred de Musset; MM. Erckmann-Chatrian; le roman contemporain, Émile Zola, Jules Claretie, Mario Uchard, etc., etc.

LE MOUVEMENT FINANCIER

3 Fr. par an.

Le plus complet des journaux financiers,

LE SEUL qui donne chaque semaine;

6 mois d'essai. La cote comparée et rectifiée de toutes les valeurs en Banque cotées et non cotées, F. indique les meilleurs arbitrages et les meilleurs placements.

Prime unique: Une fois par mois, numéro supplémentaire, contenant la liste complète de tous les tirages du mois de toutes les valeurs françaises et étrangères, à lots ou sans lots.

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.

Abonnements, 33, rue Vivienne, Paris. (Bon de poste ou timbres-poste.)

Un JOURNAL FINANCIER pour RIEN

4 Fr. LA SITUATION, le meilleur guide des capitaux et le journal financier le plus influent, le plus consulté et le plus répandu, an. coûté 4 francs, et donne à ses abonnés:

1° Un abonnement gratuit à tous les tirages français et étrangers, valeurs à lots ou sans lots;
2° Une prime gratuite de 3 fr. de livres à choisir dans le catalogue général de la maison Hachette.

Envoi franco: Par ses renseignements précis sur toutes les valeurs, et surtout par ses arbitrages, la Situation est le journal indispensable à tous porteurs de titres.

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.

On s'abonne à Paris, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.	11 — 15 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
7 — 40 —	1 — 30 —	11 — 15 —	5 — 15 —

Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 —
12 — 30 —	7 — 15 —	10 — 30 —	4 — 30 —
6 — 15 —	8 — 30 —	11 — 20 —	5 — 45 —

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 DÉCEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	73 22	1 32	•	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	632 50	2 50	•	Canal de Suez	742 50	18 75	•
4 1/2 %	101 40	1 40	•	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	635	•	•	Crédit Mobilier esp.	555	39	•
5 %	107 90	•	•	Crédit Mobilier	157 50	7 50	•	Société autrichienne	561 25	2 50	•
Obligations du Trésor, t. payé.	490	•	•	Crédit foncier d'Autriche	215	5	•	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	333 50	•	•	Charentes, 500 fr. t. p.	132 30	2 50	•	Orléans	840	•	•
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	498 75	3 75	•	Est	620	5	•	Paris-Lyon-Méditerranée	533 75	•	•
— 1865, 4 %	516	1	•	Paris-Lyon-Méditerranée	1025	7 50	•	Est	325	•	•
— 1869, 3 %	393	•	•	Midi	791 25	8 75	•	Nord	339	•	•
— 1871, 3 %	377	•	•	Nord	1995	18 75	•	Ouest	332	•	•
— 1875, 4 %	489	1 50	•	Orléans	1080	21 25	•	Midi	332	•	•
— 1876, 4 %	477 50	2 50	•	Ouest	690	15	•	Charentes	245	•	•
Banque de France	3125	•	•	Vendée, 500 fr. t. p.	1267 50	18 75	•	Vendée	165	•	•
Comptoir d'escompte	665	•	•	Compagnie parisienne du Gaz	505	•	•	Canal de Suez	545	•	•
Crédit agricole, 200 f. p.	343	•	•	C. gén. Transatlantique	505	•	•				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360	•	•								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	6 — 45 —	1 — 15 —
9 — 1 —	1 — 36 —	10 — 10 —
10 — 10 —	7 — 15 —	11 — 37 —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin.	8 — 31 —	10 — 10 —
9 — 1 —	12 — 40 —	11 — 37 —
10 — 10 —	12 — 40 —	11 — 37 —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 46.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE AUTRE-PINOT.

Les opérations de la faillite du sieur Autre-Pinot, ancien marchand de lingerie à Saumur, ont été closes pour insuffisance d'actif, par jugement du 3 décembre 1877.

Le greffier, L. BONNEAU.

SUCCESSION BORDIERE-SAILLANT

Les créanciers de la succession de M. Bordière-Saillant, aubergiste et tonnelier, décédé rue Nationale, à Saumur, sont invités à produire immédiatement leurs titres de créances en l'étude de M. Méhouas, notaire à Saumur. — Les débiteurs de la même succession sont priés de verser, en la même étude, le règlement de leur compte. (653)

Etude de M. MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE JOLIE MAISON

Située au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levécs, servant actuellement de débit-restaurant, à l'enseigne du *Drapeau-Français*, avec vaste JARDIN clos de murs, y attenante; le tout d'une contenance de 50 ares.

S'adresser, pour visiter la propriété, à M. et M^{me} JOLY, qui l'habitent, et, pour traiter, à M. MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

A Saumur, rue Saint-Jean, n° 10. S'adresser audit notaire. (641)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par parties.

UN CLOS DE VIGNE

ROUGE ET BLANCHE

Contenant 1 hectare 33 ares, joignant au nord le levée du Pont-Fou-chard à Saint-Florent, au midi Thibault et Poisson, au levant Rousselet, au couchant Volant et Rousselet.

S'adresser à M. COULON-LECONFRAN, rue du Champ-de-Foin, ou audit notaire. (645)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance à Noël 1877.

Le MOULIN GEORGET

Situé sur les Châteaux, à Saumur.

Beaux logements et jardin.

Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.

S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre.

A CÉDER

UN TRÈS-BON CAFÉ

Bien achalandé,

ANCIEN CAFÉ HENRI

Rue d'Orléans, n° 42, Saumur.

S'adresser à M. RENAUD-SOURDEAU, qui l'exploite. (651)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Quai Saint-Nicolas,

UNE BELLE MAISON BOURGEOISE

Nouvellement restaurée.

Comprenant cour, jardin, écurie, remises et cave; ayant au rez-de-chaussée cuisine, office, buanderie, salle à manger et salon; au premier étage, quatre chambres à coucher et grand salon; au deuxième étage, greniers et mansardes.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, n° 24. (636)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrui, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. Paul REYBAU, à Pocé.

DEUX BEAUX CHATEAUX A VENDRE

Communications Hygiéniques

De l'avis de tous les médecins, le froid aux pieds et l'humidité sont nos ennemis mortels. Pour les combattre, portons les *Semelles Lacroix*, les seules hygiéniques crinohydrofuges; elles sont au début comme à la fin, quoique très-minces, à l'épreuve de l'humidité. Etylons-les en laine, feutre, etc., qui sont spongieuses et perdent de suite leur chaleur. — Avec les *Semelles Lacroix*

PLUS de FROID aux PIEDS!!!

On les trouve partout. — Exiger le nom *Lacroix*, 1, rue Auber, Paris. (647)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

DEUX MAISONS

AVEC BOUTIQUES

Nouvellement restaurées.

Situées rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. DAZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur, ou à M. GODET, imprimeur.

Etude de M. ALEXIS THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

M. THUBÉ a l'honneur d'informer le public que son installation lui permet de recevoir en dépôt tout ce qu'on voudra lui confier, pour être vendu aux enchères, à la salle des ventes, située rue d'Orléans, 55, en face l'hôtel de Londres. (649)

COMPTOIR COMMERCIAL

DIRECTION GÉNÉRALE A SAUMUR

Le COMPTOIR COMMERCIAL a pour but de faciliter les relations entre les producteurs et maisons de gros avec les commerçants au détail et la clientèle bourgeoise. Il fournit au haut commerce des représentants sérieux pour le placement de ses produits, tant en France qu'à l'Étranger. Au moyen de ses nombreux correspondants, il peut également fournir aux maisons représentées les renseignements commerciaux sur la solvabilité des clients; ses agents s'occupent également des recouvrements de contentieux commercial, de la liquidation des affaires litigieuses et de la vente des propriétés et maisons de commerce.

Le COMPTOIR COMMERCIAL a des agents dans tous les départements en France, en Algérie et en Alsace-Lorraine, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Suisse, en Turquie, en Égypte, au Brésil et au Chili.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, Directeur général, quai de Limoges, 42, à Saumur. (620)

FRANC JOURNAL DES RENTIERS

Le meilleur des journaux financiers; 34, rue de Provence, Paris. 8^e année; paraît chaque dimanche, un fr. pour six mois d'essai. — Demander le numéro qui vient de paraître, 20 centimes, dans tous les kiosques de Paris et gares de chemins de fer. — Liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; tableau et prix des coupons échus; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 fr.; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux conditions des Agents de change; avances sur bons titres.

Grands Magasins

DU

PALAIS DES MARCHANDS

Les plus vastes d'Angers,

63 et 65, rue Baudrière, 63 et 65.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Ouverture de la grande Exposition

DU

JOUR DE L'AN

La grande mise en vente du Jour de l'An présentera cette année des AVANTAGES ABSOLUMENT EXCEPTIONNELS.

A partir du 16 DÉCEMBRE, et jusqu'au 2 Janvier, une partie des Vastes Galeries du premier étage sera affectée à

L'EXPOSITION SPÉCIALE

DES

JOUETS

ET OBJETS POUR ÉTRENNES

Vendus moitié moins cher que dans les spécialités.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ

Par Louis de Vallières

Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort.

Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers.

Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de VALLIÈRES, 56, rue Dombasle, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.